

Nantes, le 04 avril 2018

Mobilités, nouvelle Gamme tarifaire

La Région répond à l'opposition sur les tarifs TER en Maine et Loire

En réponse à Frédéric Béatse, conseiller régional d'opposition, Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de la commission transports, mobilités et infrastructures, rappelle :

« Réduire la nouvelle gamme tarifaire TER à une augmentation de tarifs pour les abonnés est une vision déformée et tronquée de la réalité. Nous avons travaillé à une refonte des tarifs avec une priorité : proposer des prix TER plus attractifs donc moins chers au plus grand nombre de Ligériens possible, occasionnels et abonnés, car notre objectif est de développer une mobilité durable pour le plus grand nombre. Je rappelle que **pour récompenser et encourager la fidélité des abonnés, nous lançons un nouveau Forfait tutti illimité sans engagement de durée, et ouvert à tous. Le voyageur peut y souscrire librement pour la durée de son choix. Pour les abonnés mensuels, tutti illimité sans engagement propose en 2018 des tarifs moins chers sur toutes les lignes du réseau régional, avec une réduction moyenne de 15%. Les Lignes Angers-Nantes et Angers – Le Mans en bénéficieront au 1er juillet 2018 au même titre que les autres lignes du réseau TER en Pays de la Loire :**

Au 1^{er} juillet 2018, l'abonné Pratik mensuel qui paie actuellement 173,10 € sur Angers - Nantes paiera 150,10 € par mois avec un Forfait tutti illimité soit 13% de réduction. Pour Angers – Le Mans le tarif passe de 187,60 € à 162,20 € par mois soit 13% de réduction.

L'opposition nous reproche de supprimer la subvention régionale du 1 € créée en 2012 pour le trajet domicile travail. Je rappelle que nous avons fait le choix de supprimer un tarif à la fois injuste et inefficace. Injuste car il ne profite qu'à 1 500 abonnés en Pays de la Loire et inefficace car depuis sa création, il n'a provoqué aucun effet levier puisque le nombre d'abonnés TER a stagné en 2013 et même diminué en 2014. Nous avons choisi d'accompagner ces abonnés : en 2018 ils bénéficieront d'un 3^{ème} mois gratuit grâce au Forfait tutti illimité. Sur les lignes au départ d'Angers, 800 abonnés sont concernés. Ainsi le prix du trajet pour ces abonnés Angers – Nantes sera de 1,52 € et 1,65 € pour les abonnés Angers – Le Mans. Un trajet plein tarif Angers-Nantes coûte 16 €, avec le forfait tutti illimité c'est plus de 90 % de réduction pour chaque déplacement. Ce choix c'est aussi celui de conserver la cohérence d'un juste prix pour tous, et d'être en mesure de continuer à développer et investir pour une offre de transports TER accessible au plus grand nombre. Pour rappel près de 45 000 voyages sont comptabilisés par jour sur notre réseau TER en Pays de la Loire. Et on compte environ 16 000 abonnés. Notre objectif est de faire progresser le trafic de 10% à horizon 2021.

Cette agitation sur les chiffres n'est qu'une grossière mascarade qui tente de masquer aux Ligériens les bénéfices réels d'une nouvelle gamme tarifaire avec des tarifs moins chers et plus attractifs pour tous. Au 1^{er} juillet, je le rappelle, c'est 15% de réduction en moyenne sur toutes les lignes pour les abonnés avec le Forfait tutti illimité, et pour les occasionnels nous proposons dès le mois d'avril de nouvelles Cartes de réduction moins chères : à 30€ au lieu de 65€ pour les 26 ans et plus (mezzo), et à 20€ au lieu de 25€ pour les moins de 26 ans (mezzo -26). ET nous lançons un nouveau tarif 100% digital « ecco » : des prix réduits et ronds plafonnés à 20€, offrant une réduction moyenne de 25%. »

CONTACT PRESSE :

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16